

## COLLOQUE VYV PARTENARIAT

# Les médecines alternatives et complémentaires au cœur des pratiques

Le 24 mars dernier, 180 personnes ont eu l'occasion d'assister à la 14<sup>e</sup> édition du colloque annuel organisé par VYV Partenariat. Cet événement a permis de riches échanges autour d'un sujet aux multiples enjeux pour le Groupe VYV : les médecines alternatives et complémentaires (MAC).



« Les MAC sont en plein essor. Dans le secteur des complémentaires santé, nous écoutons au mieux les besoins de nos adhérents, pour nous renouveler, et les accompagner au-delà de nos activités traditionnelles de remboursement de soins. »

**Delphine Maître,**  
Présidente de  
VYV Partenariat

## Mettre en lumière une pratique déjà répandue

Médecines douces, alternatives, complémentaires... Beaucoup d'appellations sont utilisées pour désigner ces pratiques, mais de quoi parle-t-on en réalité ?

En effet, plus de 400 pratiques sont recensées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et seulement quatre sont reconnues par l'Ordre des Médecins : l'homéopathie, l'acupuncture, l'ostéopathie et la mésothérapie. Mais parmi les spécialités répandues dans ce domaine, on retrouve aussi à la sophrologie, l'hypnose, la méditation, l'aromathérapie, la naturopathie, la chiropraxie...

Les experts et intervenants présents au Colloque de VYV Partenariat ont pu échanger sur le sujet.

[Retrouvez ici le replay de l'événement.](#)

En France, la présence des MAC dans le paysage du soin est une réalité : la pratique de certaines disciplines est déjà largement intégrée dans des structures telles que des hôpitaux ou des Ehpad. Selon un [sondage réalisé par Viavoice pour VYV Partenariat](#), et dont les résultats ont été présentés en exclusivité lors de son colloque : en 2022, **79% des Français pensent que les MAC sont un bon complément à la médecine traditionnelle.**

Les médecines complémentaires ne sont cependant pas toutes formellement reconnues par des diplômes ou formations agréées. C'est pourquoi les attentes de la population française en terme d'information sont grandes : toujours selon ce même sondage, **50% des français souhaitent être mieux informés sur le sujet.**

## Le Groupe VYV accompagne la pratique des médecines alternatives

Pour le Groupe VYV, les MAC sont un **moyen complémentaire de préserver notre capital santé**. Afin de mieux informer ses différents publics sur ces pratiques en pleine expansion, le Groupe VYV et ses entités informent régulièrement sur les différents accompagnements possibles afin de répondre aux besoins et d'assurer une prise en charge adéquate.

Par ailleurs, pour répondre à la demande croissante de leurs adhérents et tenter de réduire les traitements médicamenteux, les entités du groupe développent progressivement la **prise en charge de certaines consultations** dans ce domaine.



« Agir pour le mieux vivre de nos adhérents, c'est regarder ce qui n'est pas pris en charge ou qui ne l'est pas suffisamment par l'assurance maladie, telles les médecines alternatives et complémentaires mais aussi développer les services qui contribuent à l'accompagnement des parcours de vie et de santé, mettre en place des actions préventives et agir sur les déterminants de santé. »

**Stéphane Junique,**  
Président du Groupe VYV

L'enjeu autour des MAC consiste à **faire connaître ces possibilités, tout en s'assurant de leur efficacité, et en prodiguant un cadre à leur utilisation**. Pour le Groupe VYV, il est essentiel que ces pratiques soient complémentaires à la médecine traditionnelle. Comme pour la consultation d'un médecin spécialiste, faire appel à un praticien de médecine complémentaire est une décision qui doit être adaptée à chaque situation personnelle. Celle-ci doit faire partie d'une démarche de santé intégrative, qui prend en compte le mode de vie global du patient (son alimentation, son activité physique, son sommeil, ses habitudes...).

**Le Groupe VYV, par le biais du colloque organisé par VYV Partenariat, contribue donc aux débats autour de ces pratiques, afin d'accompagner au mieux les adhérents dans leur parcours de soin et de faire des choix éclairés sur les soins pris en charge.**

## Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2020, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,7 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV<sup>3</sup>, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2020, le volume d'activité généré s'élevait à 1,9 milliard d'euros.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



### Contacts presse

Isabelle Poret – Responsable du département relations presse  
[isabelle.poret@groupe-vyv.fr](mailto:isabelle.poret@groupe-vyv.fr) / 06 37 97 20 17

Fanny Brunet – Chargée de communication relations presse  
[fanny.brunet@groupe-vyv.fr](mailto:fanny.brunet@groupe-vyv.fr) / 07 88 39 82 44